



## Avant Programme

# Championnat de Tunisie Cavaliers Juniors & Championnat de Tunisie Cavaliers Cadets Chevaux PONEYS + CSO

Organisé par : La Fédération Tunisienne Des Sports Equestres



Date : 01/02/03/04 Décembre 2016

Lieu : **Club CSUIP**

### **CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :**

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23ème édition, mise à jour au 1er janvier 2016.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25ème édition, mise à jour au 1er janvier 2016.
- Règlement vétérinaire, 13ème édition, mise à jour au 1er janvier 2016.

### **ORGANISATEUR :**

FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS EQUESTRES

### **COMITE D'ORGANISATION :**

Président : Mr Hatem Ben Mabrouk /Président d'honneur : Hassen El Elj / Directeur du concours : Mr Anis Sellami / Directeur Technique Mr Zied Aouina / Trésorerie : Mr Ridha Jemai /  
Secrétariat : Thouraya Ayedi

### **JURY DE TERRAIN :**

Président : Mr Akram Ben Salah (TUN) (FEI level 3)

Membres : Mme Amel Bellagha (TUN) (FEI level 1) / Mme Khoulood Maghrebi (TUN) (FEI level 1) / Mr Younes Bedoui (TUN) (FEI level 1)

Chronométrateur : Mr Hichem Dabboussi

Chef Steward : Mr Aid ben Naceur (TUN) (FEI level 1) / Mr Lasaad Hamdi (TUN) (FEI level 1) / Mr Rochdi Maalaoui

### **CHEFS DE PISTE :**

Chef de Piste : Mr Mondher Aloui (FEI level 1)

Chef de Piste Adjoint1 : Mr Ali Tabboui (FEI level 1)

**MEDECIN VÉTÉRINAIRE:** Dr. Lassaad Smaoui + Un vétérinaire de L'ANAD pour le contrôle Anti Dopage.

**MEDECIN DU CONCOURS :** Dr. Syrine Zaoueli + Un Médecin de L'ANAD pour le contrôle Anti Dopage.

**MARECHAL FERRANT :** Mr Ridha Badraoui

## PROGRAMME DU CONCOURS

### JEUDI 01 Décembre 2016

12h00 à 14h00: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**

15h00: Reconnaissance de la piste : **1 ère journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**

### Vendredi 02 Décembre 2016

15h00: Reconnaissance de la piste : **2ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**

### Samedi 03 Décembre 2016

12h00 à 14h00: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS (PONEYS)**

14h00 : Reconnaissance de la piste : **1 ère journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS (PONEYS)**

15h30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve CSO\* (95 / 105 cm)

### Dimanche 04 Décembre 2016

08h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve Initiation (60 cm)

10h30 : **2ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS (PONEYS)**

13h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve : CSO\*\*\* 125-140 cm

14h00: Reconnaissance de la piste : **3ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**

#### **Remarque :**

**Les classes « A intervalle de hauteur » sont des classes qui proposent des obstacles à hauteurs progressives.**

**Par exemple une classe OPEN 80/90 veut dire que le premier obstacle sera à la hauteur minimum de 80cm et le dernier obstacle sera à la hauteur maximale de 90cm. Les obstacles intermédiaires oscilleront entre ces deux hauteurs (80cm min et 90cm max).**

**Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.**

**UN CONTROLE ALEATOIRE DES DOCUMENTS DES CHEVAUX PARTICIPANT AU CONCOURS NATIONAL SERA EFFECTUE.**

**UN CONTROLE ANTI DOPAGE (CAVALIERS ET CHEVAUX) POURRA ETRE EFFECTUE.**

**N.B : Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.**

## **SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS**

### **DEROULEMENT**

Extérieur

### **PISTE DU CONCOURS**

Dimensions : 80x55m

Nature : Sable

### **TERRAINS D'ENCHASSEMENT**

**E.N.T.** Espace de détente 1 :

Dimensions : 55 x 30 m

Nature : Sable

### **FICHES DE SECURITE :**

OLAF PETERSON

### **MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :**

TAG HEUER

### **ENGAGEMENTS :**

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : <http://www.ftse.org.tn/>

Pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS: Avant Mardi 29 Novembre 2016 à minuit.**

Pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS : Avant Jeudi 01 Décembre 2016 à minuit**

Pour le **CSO** du 03 et 04 Décembre : **Avant Jeudi 01 Décembre 2016 à minuit.**

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE La Soukra:

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS: Avant Mercredi 30 novembre 2016 à 12h.

Pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS: Avant Vendredi 02 décembre 2016 à 12h.

Pour le **CSO** du 03 et 04 Décembre: Avant Vendredi 28 novembre 2016 à 12h

**Frais** : Frais : 40 Dinars pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS** et **CADETS** (Les engagements terrain ne sont pas possibles pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS ET CADETS)

15 Dinars pour les épreuves initiation, 10 dinars pour le second engagement.

20 Dinars pour les épreuves CSO.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements (CSO) sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, dans ce cas **les frais d'engagement seront doublés**. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

## **SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES**

## JEUDI 01 Décembre 2016

### 1<sup>ère</sup> journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS

<u>Date et heure:</u>	01 DECEMBRE 2016 à 15h00
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Cavaliers <b>JUNIORS</b> <b>Les cavaliers JUNIORS étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.</b>
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème:</u>	<b>Barème C (Art.239)</b>
<u>Vitesse:</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 110 cm
<u>Largeur :</u>	Max 120cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille+ 200 dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille+ 150 dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille+100 dt
4 <sup>ème</sup>	Médaille +80 dt
5 <sup>ème</sup>	Médaille +70 dt
<b>Dotation Total</b>	<b>600 dinars</b>

### Remarque :

- Les cavaliers cadets ayant une licence compétition seront autorisés à participer aux épreuves Du championnat de Tunisie Juniors (pour l'épreuve)
- Les cavaliers Seniors seront autorisés en hors parcours.

## VENDREDI 02 Décembre 2016 :

### 2<sup>ème</sup> journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS

<u>Date et heure:</u>	02 DECEMBRE 2016 à 15h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Cavaliers <b>JUNIORS</b> Les cavaliers juniors étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème:</u>	Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2) (Chrono de l'épreuve et points et Chrono du barrage ne servent que pour le classement de la journée ; classement championnat voir Annexe1)
<u>Vitesse:</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 115 cm
<u>Largeur :</u>	Max 125 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+Médaille+200dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille+150 dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 100 dt
4 <sup>ème</sup>	Médaille+ 80 dt
5 <sup>ème</sup>	Médaille +70 dt
<b>Dotation Total</b>	<b>600 dinars</b>

## Samedi 03 Décembre 2016

### 1 ère journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS-PONEYS

Date et heure: 03 DECEMBRE 2016 à 14h00

Catégorie de Cavaliers : **Cavaliers Cadets**  
Les cavaliers Cadets étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le Classement du championnat.

Catégorie de Chevaux: **Poneys**

Barème: Barème A au chrono avec Barrage (**Art. 238.2.2**) (Chrono de l'épreuve et points et chrono du Barrage ne servent que pour le classement de la journée ; classement championnat voir **Annexe2**).

Vitesse: 325 m/min

Hauteur: Max 85 cm

Largeur : Max 95 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille
2 <sup>ème</sup>	Médaille
3 <sup>ème</sup>	Médaille
4 <sup>ème</sup>	Médaille
5 <sup>ème</sup>	Médaille

### EPREUVE CSO\*

Date et heure : 03 Décembre 2016 à 15h30

Catégorie de Cavaliers: Licence Qualification / Licence Compétition

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus

Barème : Barème en deux phases (**Art.274.5.2**)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: (95 / 105 cm)

Largeur : (105 / 115 cm)

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+Médaille+150dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 100 dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 75dt
4 <sup>ème</sup>	Médaille + 50 dt
5 <sup>ème</sup>	Médaille + 25 dt
<b>Dotation Totale</b>	<b>400 Dinars</b>

## Dimanche 04 Décembre 2016 :

## **EPREUVE 1 : Initiation**

**Date et heure:** 04 Décembre 2016 à 08h00  
**Catégorie de Cavaliers:** Licence Initiation  
**Catégorie de Chevaux:** Toutes catégories de chevaux  
**Barème:** Barème Initiation (1)  
**Vitesse:** 325 m/min  
**Hauteur:** Max 60 cm

<b>Prix</b>
<b>Médaille</b> pour tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute.

(1) **Barème INITIATION :**

**Pénalités :**

**Lignes de trot : Le cheval doit rester au trot à partir du fanion de la ligne de trot jusqu'à la dernière barre au sol sinon 4points de pénalités lui seront attribués  
Les autres obstacles seront jugés selon le barème A (Barème A sans chrono sans barrage (Art 238.1.1)**

## **2<sup>ème</sup> journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS-PONEYS**

**Date et heure:** 04 Décembre 2016 à 10h30  
**Catégorie de Cavaliers :** **Cavaliers Cadets**  
Les cavaliers Cadets étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.  
**Catégorie de Chevaux:** **Poneys**  
**Barème:** **Barème en 2 manches : (Art. 273.3.3.2)**  
1ère manche sans chrono  
2ème manche au chrono  
**Vitesse:** 325 m/min  
**Hauteur:** Max 90 cm  
**Largeur :** Max 100 cm

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe+ Médaille
2ème	Médaille
3ème	Médaille
4ème	Médaille
5ème	Médaille

## **EPREUVE CSO\*\*\***

**Date et heure :** 04 Décembre 2016 à 13h00  
**Catégorie de Cavaliers:** Licence compétition  
**Catégorie de Chevaux:** Toutes catégories de chevaux de 6 ans et plus sauf jeunes chevaux  
**Barème :** Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)  
**Vitesse :** 350 m/min  
**Hauteur:** (125 / 140 cm)  
**Largeur :** (135 / 150 cm)

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+Médaille+300dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 250dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 200dt
4 <sup>ème</sup>	Médaille+ 150dt
5 <sup>ème</sup>	Médaille+ 100dt
<b>Dotation Totale</b>	<b>1000 Dinars</b>

## **3<sup>ème</sup> journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS :**

**Date et heure:** 04 Décembre 2016 à 15h00  
**Catégorie de Cavaliers :** Cavaliers JUNIORS  
**Les cavaliers JUNIORS étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le Classement du championnat.**  
**Catégorie de Chevaux:** Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux  
**Barème:** **Barème en 2 manches (Art.273.3.3.2).**  
1<sup>ère</sup> Manche : Barème A sans chrono  
2<sup>ème</sup> Manche : Barème A avec chrono  
**Vitesse:** 350 m/min  
**Hauteur:** Max 115 cm  
**Largeur :** Max 125 cm

Classement	Prix
1 <sup>er</sup>	Coupe+Médaille+200dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 150dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 100dt
4 <sup>ème</sup>	Médaille+ 80dt
5 <sup>ème</sup>	Médaille+ 70dt
<b>Dotation Totale</b>	<b>600 Dinars</b>

## **ANNEXE 1**

## **DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**

### **Chevaux :**

Pour être autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.

Les chevaux autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors ne doivent pas être inscrits dans la liste des jeunes chevaux.

Un cheval ne peut participer qu'une seule fois.

Un cheval qui participe au Championnat de Tunisie Juniors, n'a pas le droit de participer à d'autres épreuves du concours.

### **Cavaliers :**

Les cavaliers autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors doivent être de nationalité tunisienne.

Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année en dehors du championnat Jeunes chevaux.

Les cavaliers autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors sont les cavaliers dont l'année de naissance est entre 1998 et 2002 inclus.

Un cavalier ne peut participer au Championnat de Tunisie Juniors qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval sera retenu pour le classement du Championnat de Tunisie Juniors. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Juniors.

Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Juniors dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Juniors. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club, le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme cheval comptant pour le championnat.

### **Ordre de Passage :**

Pour la première journée, la deuxième journée et la 1ère manche de la troisième journée du championnat : Tirage au sort.

Pour la 2ème manche de la troisième journée: ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première, de la deuxième journée après conversion du score en points et de la 1ère manche de la troisième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la troisième journée sera conservé.

Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat est monté en premier dans toutes les épreuves.

Un couple éliminé dans la première et deuxième journée du Championnat peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la troisième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Juniors et ne peuvent participer à la deuxième manche de la troisième journée.

### **Classement :**



Est déclaré champion de Tunisie juniors le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère (\*), 2ème et 3ème journée du championnat. En cas d'égalité De points, c'est le temps de la 2ème manche de la 3ème journée qui départagera les concurrents. (\*) Les temps réalisés à l'issue de la première journée du Championnat (Epreuve en barème C) sont convertis en points selon la méthode suivante :

Le couple ayant enregistré le meilleur temps enregistre un score de 0 points.

Les couples enregistrent un nombre de points égal à la moitié de la différence entre leurs temps de parcours et le meilleur temps enregistré dans l'épreuve.

L'arrondissement se fait aux centièmes près (2 chiffres après la virgule).

### **Dotations :**

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1 <sup>er</sup>	Coupe+Médaille+300 dt
2 <sup>ème</sup>	Médaille + 200 dt
3 <sup>ème</sup>	Médaille + 100 dt
<b>Dotation Totale</b>	<b>600 Dinars</b>

## ANNEXE 2

### Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS:

#### Chevaux :

Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – PONEYS, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire.

Les poneys doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour

Les poneys autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – PONEYS doivent mesurer plus de 1m49 au garrot (1m48 déferés).

Un poney ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets – PONEYS.

#### Cavaliers :

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– PONEYS doivent être de nationalité tunisienne.

Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– PONEYS sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 2002.

Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets– PONEYS qu'avec un seul poney. Un cavalier peut participer avec plusieurs poneys mais un seul poney sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– PONEYS. Le cavalier doit déclarer le poney avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Cadets– PONEYS.

Le cavalier doit monter en premier le poney qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– PONEYS dans toutes les épreuves du championnat De Tunisie Cadets– PONEYS. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier poney ayant été monté par le cavalier sera considéré comme poney comptant pour le championnat.

#### Ordre de Passage :

Pour la première journée et la 1ère manche de la deuxième journée du championnat Cadets PONEYS : Tirage au sort.

Pour la 2ème manche de la deuxième journée: Ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1ère manche de la deuxième journée.

En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la deuxième journée sera conservé.

Pour les cavaliers qui montent plusieurs poneys, le poney qui compte pour le championnat Cadets PONEYS est monté en premier dans toutes les épreuves.

Un couple éliminé dans la première journée du championnat Cadets PONEYS peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la deuxième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets PONEYS et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

#### Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Cadets PONEYS le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère et 2ème journée du championnat.

En cas d'égalité de points c'est le temps de la 2ème manche de la deuxième journée qui départagera les concurrents.

**Dotations:**

<b>Classement</b>	<b>Prix</b>
1er	Coupe + Médaille + 250 DT
2ème	Médaille + 180 DT
3ème	Médaille + 120 DT
4ème	Médaille + 80 DT
5ème	Médaille + 70 DT
6ème	Médaille + 50 DT
7ème	Médaille + 50DT
8ème	Médaille + 50 DT
9ème	Médaille + 50 DT
10ème	Médaille + 50 DT
<b>Dotation Totale</b>	<b>950 Dinars</b>

**ANNEXE 3**

# Réclamations :

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

## Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant :

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

## Assurance :

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval auctiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

## Organisation du concours :

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

<b>YELLOW WARNING CARD</b> Event _____ Date _____ Person Responsible: Name _____ FEI ID: _____ <b>OFFENCE</b> (Under 100 cm) FEI General Regulations (GRs) 24th edition, 1 January 2016, updates effective 1 January 2016 and FEI Eventing Rules, 24th edition effective 1 January 2016 <input type="checkbox"/> Abuse of horses (GRs Art. 142 & 146 & 2, and/or Eventing Rules Art. 106) <input type="checkbox"/> Incorrect behaviour (GRs Art. 100 & 2) <input type="checkbox"/> Dangerous Riding (Eventing Rules Art. 52) <input type="checkbox"/> Non-Compliance with Protective Headgear Rules (GRs Art. 146) <input type="checkbox"/> Non-Compliance with applicable Sport Rules (GRs Art. 100 & 2) Signature of Official _____ Signature of Person Responsible _____	<b>YELLOW WARNING CARD</b> <b>FEI</b> <b>Extract of Art. 169.7, FEI General Regulations (GRs)</b> 24th edition, 1 January 2016, updates effective 1 January 2016 "7. In cases of offences mentioned in paragraphs 6.2 and 6.3 above and which are of a less serious nature and/or in cases specified in the Sport Rules and/or as mentioned in article 146: 7.1 The President of the Ground Jury, the President of the Appeal Committee, the Chief Steward or the Technical Delegate must notify the Person Responsible during the Period of the Event that he will receive a Yellow Warning Card, which will be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the delegate cannot be notified during the Period of the Event that he has received a Yellow Warning Card, the Athlete must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event. 7.2 Should the same Person Responsible receive one (1) more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from the FEI Secretary General." <b>Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules</b> 24th edition effective 1 January 2016 "1. Notwithstanding anything to the contrary in the General Regulations, should the same Person Responsible receive one more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card for the same offence, the Person Responsible shall automatically be suspended for a period of two months after official notification from FEI Secretary General."
---	--